



CANADA

**C
o
m
m
u
n
i
q
u
é**

N° 12

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 25 février 1972

ACCORD ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LE
CANADA RELATIF À UNE STATION DE
RÉPÉRAGE DE LA NASA

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, a annoncé aujourd'hui que les États-Unis et le Canada ont conclu un accord intergouvernemental en vertu duquel la National Aeronautics and Space Administration des États-Unis installera et mettra en service une station temporaire de repérage près de Pouch Gove, à quelque 16 milles de Saint Jean, Terre Neuve. L'accord est entré en vigueur le 23 février 1972. Le Conseil National de Recherches du Canada collabore avec la NASA aux préparatifs de la mise sur pied de la station, qui sera dotée d'émetteurs et de récepteurs radio, de calculatrices électroniques, de matériel pour le traitement et l'enregistrement des données ainsi que de systèmes téléphoniques et télégraphiques montés sur camions.

La station servira aux vols d'engins spatiaux habités du programme Skylab qui fera suite au programme Apollo. Les objectifs fondamentaux du programme Skylab consistent à mener des recherches scientifiques en orbite terrestre, à faire des expériences et à recueillir des données dans le domaine du recensement des ressources terrestres et enfin à étudier la capacité d'endurance de l'homme aux vols spatiaux de longue durée.

Le lancement du satellite-laboratoire s'effectuera au Cap Kennedy au cours du premier semestre de 1973. La station de repérage permettra de transmettre des données de télécommande et de télémétrie au laboratoire Skylab chaque fois que le véhicule, d'une longueur de 100 pi. et d'un poids de 150,000 livres passera au-dessus de l'Atlantique Nord.

Plus tard au moment où un module de commande Apollo amènera l'équipage de trois astronautes jusqu'au satellite-laboratoire, c'est par cette station que seront acheminées les communications orales et télémétriques destinées au module de commande.

La mise en service de la station est prévue pour décembre 1972, moment où débiteront les essais de la mission Skylab. Vu le caractère provisoire de la station et le court délai dont on dispose pour donner une formation hautement spécialisée à des techniciens et des ingénieurs sans aucune expérience du fonctionnement de ce genre d'installation, le personnel de la station sera surtout composé d'américains. On prévoit que les canadiens constitueront le quart du personnel composé de 28 ingénieurs et techniciens et de 9 préposés à l'entretien et à la logistique.

Les entrepreneurs terre-neuviens ont déjà été invités à soumissionner pour les travaux de déblaiement et de construction. On s'attend à ce que les frais d'exploitation de la station se chiffrent à quelque 500,000 dollars par année.